



Brevet des Lavagnes

Dimanche 03 mars 2019 māj 15/02/2019



	Brevet GP 148,00 Km	dén + 2080 m	n° 1		Départ groupé : Salle des Fêtes 7 h 30 mn
	Brevet MP 114,70 Km	dén + 1468 m	n° 2		Départ groupé : Salle des Fêtes 7 h 45 mn
					zone régulée 24 Km/h jusqu'au point de séparation
Localités	Routes	Kilométrage		Observations	
TEYRAN salle des Fêtes		0	0		à droite rue du Stade, à droite D145
Avenue de Vendargues	D145				Rpt à droite D21 jusqu'à Rpt D21/D26 vers Guzargues
Guzargues	D26	7	7		continuer sur D26, à droite D26 puis à gauche D26
Route de Cécèlés	D26				suivre D26 jusqu'à St-Mathieu-de-Trévières, D17 à droite
St-Mathieu-de-Trévières	D17	15	15		Rpt de le Charte 3ème à gauche sur D1
embranchement D1 / D1E9		18,5	18,5		Séparation GP à droite sur D1E9 , MP tout droit sur D1
Valflaunès	D1E9	20			à gauche D17E6, monter la côte et suivre D17E6 à droite
embranchement D17E6/D25		31			à gauche D25, puis D107E4 vers Ferrière-les-Verreries
Ferrières-les-Verreries	D107E4	37			à gauche D1E6 vers Notre-Dame-de-Londres
Col de Fambetou	D1		22		D1 Pic-St-Loup, suivre D1 jusqu'à Notre-Dame-de-Londres
Notre-Dame-de-Londres	D1	46,5	28,5		circuit commun, à droite pour GP et à gauche pour MP suivre D1E5 jusqu'à D986 puis à gauche D986
St-Martin-de-Londres	D32	53	39,5		à droite D122 vers Le Frouzet
Le Frouzet	D122	Ravitaillement			suivre D122 vers Causse-de-la-Selle
embranchement D122 / D4		63,5	46,5		Séparation GP tout droit sur D122 Pégairolles-de-Buèges , MP à gauche sur D4 vers St-Guilhem-du-Désert
Causse-de-la-Selle					
Pégairolles-de-Buèges	D122	72,5			suivre D122 vers Les Lavagnes
Col des Lavagnes	D122	78			suivre D122 vers Arboras
avant Arboras	D9	90			avant Arboras prendre à gauche D9 vers Montpeyroux
Montpeyroux	D141	91,5			à gauche D141 vers St-Jean-de-Fos
St-Jean-de-Fos	D4	96			suivre D4 vers Pont-du-Diable
St-Guilhem-le-Désert	D4		60,5		suivre D4 jusqu'à Pont-du-Diable à gauche D27
embranchement D4/D27		97	64		circuit commun, à droite pour GP et à gauche pour MP
Pont-du-Diable	D27	Ravitaillement			suivre D27, puis à gauche D27E1, puis D32 jusqu'à Puéchabon
Puéchabon	D32	102,5	69,5		à gauche sur D32 vers Viols-le-Fort
Viols-le-Fort	D32	111,5	78,5		suivre D32, puis à droite D113 Viol-en-Laval
Viol-en-Laval	D113	114	80,5		suivre D113 jusqu'à Cazevieille
Cazevieille	D113	120,5	87		suivre D113 jusqu'à St-Jean-de-Cuculles
St-Jean-de-Cuculles	D113	127	93,5		à droite D113E3 vers Les Cazarels
Les Cazarels	D113E3	128,5	95		suivre D113E3, puis à droite D17E3 vers Les Matelles
Les Matelles	D112	131	97,5		à gauche sur D112 vers Source du Lez, puis Prades-le-Lez
Prades-le-Lez	D145	138	104,5		à gauche D145, Rpt à gauche D17 puis à droite D109E2
St-Vincent-de-Barbeyrargues	D109E2	140	106,5		suivre D109E2 vers château d'Assas à gauche
Assas	D109	141,5	108		à gauche sur D109 jusqu'au Rpt à gauche sur D145
à gauche rue de Montferrier					à droite rue du Peyrou, au feu à gauche D21, Rpt à droite D145
Avenue de Vendargues	D145				à gauche rue du Stade
TEYRAN salle des Fêtes		148	114,7		Arrivée; félicitations aux vaillants participants
Sécurité : Port du casque obligatoire, respect du Code de la Route					
Brevet GP n° 1	identifiant OpenRunner :	https://www.openrunner.com/r/9869458			
Brevet MP n° 2	identifiant OpenRunner :	https://www.openrunner.com/r/9569453			
Merci pour votre soutien et à bientôt.					le 11 janv 2019 VJV